

Créer un espace pour accueillir ses besoins

Quand un·e intervenant·e pense être en contact avec une personne victime d'exploitation sexuelle ou une personne qui souhaite sortir du milieu de la prostitution

**(Info-aide
violence
sexuelle)** la source
des ressources

1 888 933-9007

Table des matières

- 3 Introduction
- 4 Conseils pour favoriser l'exploration et la réception d'un dévoilement
- 5 Attitudes aidantes
- 6 Ressources



Introduction

Les personnes victimes d'exploitation sexuelle et celles voulant sortir du milieu de la prostitution ne savent pas toujours qu'il existe des ressources pouvant leur apporter du soutien. Elles font face à beaucoup d'obstacles quand elles veulent demander de l'aide. Elles s'enfoncent souvent dans l'isolement, car on leur pose rarement des questions.

Ces personnes peuvent redouter des représailles, voire des poursuites judiciaires, particulièrement si elles ont été forcées à s'impliquer dans des activités illégales comme la fraude ou le trafic de drogues. Elles craignent de ne pas être crues ou d'être blâmées ; elles éprouvent un fort sentiment de culpabilité. Certaines estiment que si elles échappent à leur condition actuelle, elles n'auront nulle part où aller, subiront une perte de revenus, etc. Il est essentiel de **leur tendre une main bienveillante.**

Les personnes qui veulent sortir de cette situation risquent de ne pas en parler si les intervenant-e-s qu'elles rencontrent n'abordent pas le sujet. Or, il arrive que des intervenant-e-s se sentent mal à l'aise ou aient le sentiment de ne pas avoir les bons outils ou les bons mots pour en parler. Certain-e-s pensent, à tort, être obligé-e-s d'adopter une position abolitionniste ou une approche de réduction des méfaits. La peur ressentie par la personne victime, combinée au malaise de l'intervenante, peut créer un cercle vicieux dans lequel la personne reste coincée seule, sans soutien. Pour en sortir, il faut **se centrer sur les besoins de la personne tout en respectant nos obligations envers elle, notamment s'il s'agit d'une personne d'âge mineur.**

L'exploitation sexuelle touche autant les personnes d'âge mineur que les adultes. Cependant, les implications légales sont différentes quand une personne mineure est concernée : par exemple, on a l'obligation de faire un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Conseils pour favoriser l'exploration et la réception d'un dévoilement

S'il y a du monde autour de vous, déplacez-vous dans un espace privé avec la personne afin de favoriser un sentiment de confiance et de préserver la confidentialité de la conversation.

En cas de doute par rapport à la situation de la personne, posez des questions exploratoires: « Êtes-vous forcé-e de faire quelque chose contre votre gré? Avez-vous subi des pressions pour avoir un contact sexuel avec quelqu'un? » **Encouragez-la:** « Vous n'êtes pas seul-e, je suis là pour vous aider et vous accompagner. »

Ne promettez pas de garder le secret s'il s'agit d'une personne mineure. Il faut l'informer de votre obligation de faire un signalement à la DPJ. Expliquez-lui que cette modalité vise à la protéger.

Laissez la personne expliquer sa situation, écoutez-la et aidez-la à identifier ses besoins qui sont comblés et ceux qui ne le sont pas. Ensemble, faites la liste de ses besoins immédiats: hébergement, nourriture, dégrisement/désintoxication, soins de santé (physique et mentale), reprise de contact avec les proches, transport, sécurité, emploi, aide financière, etc.

Informez la personne que de l'aide et du soutien existent pour elle. Présentez-lui les différentes ressources offrant une multitude de services et pouvant répondre à ses divers besoins. Assurez-vous de lui fournir un document contenant l'information et les coordonnées nécessaires. Si possible, accompagnez la personne dans ses démarches (appels téléphoniques, par exemple).



Attitudes aidantes

Faire attention au vocabulaire utilisé

Utilisez les mots que la personne utilise elle-même pour décrire sa situation. Ne lui collez pas une étiquette de victime avant de savoir comment la personne s'identifie elle-même. Par exemple, si elle utilise « petit ami », utilisez « petit ami », pas « proxénète ». Si la personne utilise le mot « patron » ou « boss », n'utilisez pas le mot « trafiquant ». Ne présumez de rien ; chaque personne a un vécu unique.

Démontrer de l'ouverture et ne porter aucun jugement

Déculpabilisez la personne et normalisez ses émotions en lui disant, par exemple, « ce que tu ressens est tout à fait normal », « ce n'est aucunement de ta faute ». Rappelez-vous : ce n'est pas parce que la personne a accepté un échange de services sexuels qu'elle est responsable des violences et des difficultés subies. Portez attention à votre langage corporel et à votre ton de voix. Évitez, par exemple, de réagir fortement à ce qui vous est dévoilé. Parlez doucement.

Comprendre les besoins de la personne

Faites attention que la conversation ne se transforme pas en interrogatoire ; la personne se juge elle-même probablement très négativement.

Si possible, concentrez-vous d'abord sur les besoins de la personne en lui posant des questions ouvertes pour comprendre sa situation. Évitez de poser des questions intrusives au début de l'entretien et d'utiliser le « pourquoi ».

Prioriser la sécurité et briser l'isolement

En collaboration avec la personne, élaborer un plan de sécurité adapté à sa réalité, qu'elle désire ou non quitter sa situation. S'il s'agit d'une personne mineure, faites un signalement à la DPJ afin d'assurer sa sécurité. Vous pouvez lui demander si elle veut impliquer la police, explorer les autres formes de soutien présentes dans sa vie, lui proposer de reconnecter avec son système de soutien hors du milieu de la prostitution, etc. Ne laissez pas la personne demeurer dans l'isolement. Lorsqu'elle considère la possibilité de sortir du milieu, il est important qu'elle cache ses intentions aux personnes de ce milieu.

Leur en parler pourrait s'avérer dangereux pour elle. Toutefois, elle peut s'ouvrir aux personnes de confiance autour d'elle (par exemple, intervenant-e-s, parents), si celles-ci peuvent la soutenir.

Favoriser une reprise d'autonomie

Rappelez à la personne qu'elle peut poser des questions, faire des pauses, demander de l'eau ou arrêter la conversation à n'importe quel moment. La personne n'a peut-être pas l'habitude de faire des demandes et de prendre des décisions.

Au lieu d'imposer une solution, il est important d'encourager la personne à s'engager dans une démarche lorsqu'elle sera prête et à son rythme.

Ressources

Il est important que les personnes sachent que la sortie du milieu de la prostitution et de l'exploitation sexuelle est une possibilité bien réelle, qu'elles peuvent avoir du soutien pour le faire et que d'autres personnes ont réussi.

À cette fin, elles doivent avoir accès à de l'information pertinente, savoir que de l'aide et des ressources offrant une multitude de services EXISTENT pour elles, et ce, peu importe leur âge!

Info-aide violence sexuelle a un répertoire de ressources qui répondent à leurs besoins.

Ressources (suite)



Hébergement

En plus d'un logement temporaire, les ressources d'hébergement pour personnes en difficulté offrent de l'accompagnement dans des démarches administratives telles qu'obtenir une nouvelle carte de la RAMQ ou faire une demande d'aide sociale; ce sont des lieux sécuritaires pour les personnes victimes (surveillance, présence d'intervenants 24/7, porte d'entrée verrouillée en tout temps, réponse aux besoins des victimes lorsqu'elles en font la demande, possibilité d'avoir une chambre individuelle, etc.); l'accueil peut se faire 24/7 à la suite d'une courte évaluation téléphonique et s'il y a une place disponible; un soutien téléphonique 24/7 est également offert.

Santé mentale et dépendances

Accueil de toute personne ayant des besoins en lien avec la santé mentale et/ou des dépendances; intervention et hébergement de crise 24/7; intervention individuelle et de groupe pour les personnes ayant des idées suicidaires; soutien à la compréhension et à la gestion des symptômes du stress post-traumatique; possibilité de dégrisement ou de désintoxication; possibilité de traitement de réadaptation en résidence; évaluation de santé et suivi par un personnel médical; programmes de traitement pour une diminution ou un arrêt de la consommation.

Sortie du milieu de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle

Groupes de soutien; soutien par les pair-e-s; accompagnement pour faire une dénonciation à la police et porter plainte; accompagnement dans les démarches d'indemnisation (IVAC); accompagnement sociojudiciaire. Le Secrétariat à la condition féminine soutient depuis 2017 des ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir du milieu de la prostitution. Le nombre de régions desservies par ces organismes grandit au fil du temps.

Info-aide violence sexuelle est la source des ressources

Les intervenantes de cette ligne téléphonique soutiennent les victimes et les proches ainsi que les personnes qui travaillent auprès des victimes. **Appelez au 1 888 933-9007** et on vous informera sur les besoins variés des victimes, les ressources et recours disponibles, et on vous aidera à trouver des pistes d'intervention. On pourra également vous accompagner dans votre démarche pour faire un signalement à la DPJ. Ce service 24/7, anonyme et confidentiel, est gratuit et bilingue.

Ce document a été produit par Info-aide violence sexuelle, du Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal. Ce document et sa synthèse sont disponibles au cvasm.org, à la page Publications.